



HAL
open science

Identite, Changement Et Reference Pronominale

Michel Charolles

► **To cite this version:**

Michel Charolles. Identite, Changement Et Reference Pronominale. G.Kleiber; C.Schnedecker; J.E.Tyvaert éd(s). La continuité référentielle, Klincksieck, pp.71-97, 1997. hal-01404638

HAL Id: hal-01404638

<https://hal.science/hal-01404638>

Submitted on 29 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

IDENTITE, CHANGEMENT ET REFERENCE PRONOMINALE

M.Charolles

URA CNRS 1035 LANDISCO

Université Nancy2

Le comportement des expressions anaphoriques dans les textes rapportant les transformations subies par un référent est intéressant à observer car il permet de mesurer jusqu'à quel point certaines formes de reprise sont sensibles au changement. Dans cet article je vais essentiellement m'intéresser au comportement des **pronoms objet de troisième personne** qui sont évidemment un des moyens de reprise privilégiés dans ce genre de discours.

J'ai publié sur ce sujet plusieurs articles dont certains en collaboration et je me propose, dans les pages qui suivent, de revenir sur certains aspects de ces études qui me paraissent devoir être modifiés ou, pour le moins, précisés. Je vais commencer par rappeler quels sont ces aspects et je passerai ensuite à la partie mise au point¹. Cette partie ne répond pas de façon précise aux critiques formulées par G.Kleiber (à par et ici même), W. de Mulder (1995), W. de Mulder & L.Tasmowski-de-Ryck (à par.), D.Apotheloz & M.J.Reichler-Béguelin (1995) à l'encontre de certaines des analyses développées dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993). Elle touche cependant directement aux difficultés relevées par ces auteurs.

¹- Il va sans dire que ces rectifications n'engagent que moi et pas les coauteurs avec qui j'ai publié sur le sujet.

I. RAPPEL DES ANALYSES DEVELOPPEES DANS DES TRAVAUX ANTERIEURS.

Dans la suite je reviendrai essentiellement sur les études suivantes: M.Charolles & C.Schnedecker (1993), C.Schnedecker & M.Charolles (1993), et M.Charolles & J.François (à par.) qui insistent chacune sur différentes facettes du problème des référents évolutifs. Je ne dirai rien des cas de **métamorphoses fictionnelles** (du genre Dr Jekyll/Mr Hyde ou de la femme de Loth transformée en statut de sel) qui sont surtout abordés dans C.Schnedecker & M.Charolles (1993). Les métamorphoses imaginaires sont des changements tout à fait particuliers (extrinsèques, complets, souvent brusques, affectant la plupart du temps des humains, etc.). Les contraintes pesant sur l'emploi des pronoms que l'on relève dans les textes faisant état de tels changements s'expliquent pour une part essentielle par des **phénomènes de point de vue** ou, plus généralement, d'**univers de croyance** (cf. C.Schnedecker & M.Charolles 1993, G.Achard-Bayle 1996, C.Schnedecker. à par., Charolles à par.a et b). Ces facteurs ne sont pas pertinents pour l'analyse des discours comme les recettes de cuisine, les notices de montage ou les énoncés de problème (Charolles à par.c) qui font allusion, d'une façon ou d'une autre, aux modifications d'une entité initialement introduite dans le propos.

Concernant ce dernier type de transformations, que nous qualifions d'**ontologiques** (par opposition aux transformations **phénoménologiques** des récits de métamorphose), nous insistons, dans M.Charolles & C.Schnedecker 1993, sur les **verbes de changement** qui jouent un rôle essentiel dans les possibilités de reprise pronominale. Dans M.Charolles & J.François (à par.) nous traitons ce point de façon assez détaillée en proposant une **typologie des prédications causatrices transformatrices en fonction de leur incidence sur le patient**² et nous reprenons ensuite, en les étoffant et en les précisant, certaines des conditions pesant sur l'emploi des pronoms déjà présentées dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993).

Comme dans la suite de cet article, je ne m'intéresserai qu'à ces contraintes je vais rappeler celles que nous dégageons dans les deux études signalées ci-dessus. Dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993) nous défendons l'idée que **le pronom de reprise est parfaitement**

²- Pour une analyse plus détaillée des verbes *changer* et *devenir* cf. respectivement M.Charolles 1996, M.Charolles & C.Schnedecker à par. d., C.Schnedecker ici même.

acceptable dans les contextes évolutifs dès lors que les changements décrits ne portent pas atteinte à l'identité sortale des référents, et nous ajoutons que, si atteinte à cette identité il y a, l'emploi du pronom contraint le destinataire à "**concevoir qu'il existe au moins un trait sortal sous lequel les référents subsistent aux mauvais traitements qu'on leur inflige**" (p. 123). Cette thèse permet d'expliquer deux choses. D'abord elle rend compte du fait que dans 1:

1- Prenez quatre pommes vertes, peignez-les en rose, et mettez-les sous votre oreiller.

l'emploi du pronom dans la troisième phrase ne pose aucun problème. L'action consistant à peindre des pommes vertes en rose n'affecte en effet que leur couleur originelle, or la couleur ne constitue, pour des pommes, qu'un attribut qualitatif sans conséquence sur le jugement d'appartenance sortale que l'on peut formuler à leur rencontre. La clause de sauvegarde adjointe à la condition stipulant qu'il doit y avoir maintien de l'identité sortale nous permet ensuite d'expliquer pourquoi, dans:

2- Prenez quatre pommes. Pelez-les, coupez-les et évidez-les. Faites-les cuire pendant une 1/2 heure, broyez-les jusqu'à ce qu'elles soient complètement réduites et, après les avoir laissé refroidir, servez-les avec des petits gâteaux.

le pronom est encore acceptable, quoique les changements évoqués portent atteinte à des propriétés du référent (forme, consistance, texture) qui sont étroitement associées au fait que l'on a affaire à des pommes et non à une autre sorte de chose. Les transformations évoquées dans 2 sont beaucoup plus sévères que dans 1, mais, malgré cela, le pronom continue à pouvoir être employé étant donné que, expliquons-nous, la contrepartie massive des quatre pommes initiales est préservée. Le fait que la chair des pommes, qui est un élément constitutif de leur identité sortale, demeure inchangée justifie que l'on puisse continuer à en parler comme si de rien n'était ou, plus exactement, l'occurrence du pronom suffit à amener le lecteur à découvrir que c'est sous cet aspect que le référent originel subsiste³.

³- Dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993) d'où est extrait 2, nous l'opposons à

Prenez quatre pommes. Pelez-les, coupez-les et évidez-les. Faites-les cuire pendant une 1/2 heure, broyez-les jusqu'à ce qu'elles soient complètement réduites et, après les avoir laissé refroidir, servez-la avec des petits gâteaux.

qui est difficilement recevable. Le fait que le pronom féminin passe mal est, comme nous le montrons, une pierre dans le jardin des analyses tendant à expliquer que l'interprétation de la référence des pronoms ne met en jeu que la représentation (schématisation) du référent dans le modèle des états de choses construit par les interprétants au point d'occurrence du pronom. Si

Dans M.Charolles & J.François (à par.), nous reprenons la même thèse en l'assortissant d'une clause de sauvegarde encore plus tolérante prévoyant que **si le pronom est encore utilisable, quoique le référent ne présente plus aucun des traits attachés à son étiquette sortale initiale, alors il "implicite" que l'on continue malgré tout à parler de la même chose, et que donc il y a maintien l'identité numérique** (individuelle) **du référent**. Cette nouvelle version est destinée à expliquer que l'on puisse avoir des emplois du type:

3- *L'étudiante effaça un fichier puis **le** remplaça par un autre.*

4- *Le plâtrier boucha un trou dans la cloison puis **le** recouvrit de peinture.*

5- *L'employé enleva une tache sur le pantalon puis **la** brossa.*

6- *Les soldats rasèrent une colline puis ils **la** couvrirent de barbelés.*

dont l'acceptabilité est certes limitée mais qui ne semblent pas devoir être écartés absolument. Comme dans tous ces exemples les prédications transformatrices indiquent qu'une certaine entité est détruite, il n'est évidemment plus possible de prétendre, comme avec 2, que certains de ses traits sortaux sont préservés. Partant, nous faisons valoir que lorsque, malgré cela, le pronom est utilisé, il oblige le lecteur à retrouver une certaine trace du référent initial, en l'occurrence son site d'origine, laquelle trace ne joue aucun rôle dans son identification sortale mais participe à sa reconnaissance comme particulier.

Plusieurs points me paraissent devoir être précisés ou rectifiés dans les analyses rappelées ci-dessus. Je vais tout d'abord revenir sur la notion d'identité sortale qui me semble prêter à confusion dans l'usage que nous en faisons. Cette notion, empruntée à la littérature philosophique, est, comme je voudrais le montrer, beaucoup trop contraignante, si on la prend dans son acception originelle, pour que l'on puisse l'exploiter dans l'analyse linguistique des discours mettant en jeu des référents évolutifs. Je montrerai ensuite que la façon dont nous

en effet il en allait ainsi, si l'interprétation du pronom ne se faisait qu'en regard de ce modèle mental, le renvoi à la compote devrait à l'aide d'un pronom féminin devrait être possible car on voit mal comment l'interprétant n'aurait pas accès au concept de compote au point d'occurrence du pronom. Je ne discuterai pas dans cet article de la portée exacte de cet argument.

concevons les relations entre identité sortale et identité numérique dans les études incriminées n'est pas, elle non plus, philosophiquement très correcte.

II. IDENTITE SORTALE ET IDENTITE NUMERIQUE.

Comme il est bien évidemment exclu de passer en revue la littérature philosophique sur l'identité, je me contenterai d'en retirer quelques notions et une thèse directement en rapport avec les points discutés dans cette étude.

Par **attributs qualitatifs** on entend l'ensemble des traits qui caractérisent un particulier. Ces traits peuvent être accessibles ou non à la perception, banals ou extravagants, et leur liste est a priori indéfinie. Parmi ceux-ci un sous-ensemble concourt à l'**identification sortale des particuliers**, c'est-à-dire à leur identification en tant que membre d'une certaine espèce. On appelle **identité sortale** le fait que tel particulier relève de telle catégorie générique. Par définition, les traits sortaux ne peuvent suffire à identifier un particulier déterminé, ils le définissent seulement comme appartenant à une certaine classe. Ainsi pour identifier un zèbre tout à fait déterminé il faut tenir compte de certaines particularités qui lui sont propres (dessin des zébrures, tatouage sur les oreilles, etc.) et donc avoir accès à des attributs qualitatifs qui le différencient des autres membres de son espèce. Jusque-là il n'y a pas trop de difficultés. Où les choses deviennent par contre beaucoup plus délicates, c'est quand on essaie de préciser quels traits qualitatifs contribuent à l'identité sortale et quelle relation il y a entre l'identité sortale et l'**identité numérique** qui concerne, je le rappelle, le fait que tel particulier est un membre tout à fait singulier d'une certaine espèce.

Concernant tout d'abord le premier point, comme le montre bien S.Ferret (1996) en reprenant D.Wiggins, H.Putnam et S.Kripke (pour ne citer que quelques noms), il convient tout d'abord de différencier, d'une part, les **espèces naturelles** (les citrons, les girafes, etc....) et les **substances** (l'eau, l'or, le sable, etc.) et, d'autre part, les **artefacts** (les montres, les voitures, les ascenseurs, etc.). Ce qui fait que nous rangeons les espèces naturelles dans certaines classes ou catégories (indiquées par un nom d'espèce) dépend de critères ontologiques qui, contrairement à ce que l'on pourrait être enclins à penser, ne dépendent pas de notre volonté et notamment pas de la façon dont nous percevons ou nous nous représentons les particuliers qui

en font partie. Ces critères renvoient à des **essences** réelles non forcément connues que les scientifiques ont mis à jour ou s'efforcent de mettre à jour. Le fait que par exemple les citrons soient des citrons n'est en effet pas lié à leur couleur quoique celle-ci nous paraisse un trait essentiel pour la définition de cette sorte de fruit: si demain on découvrait que les citrons ne sont pas jaunes parce qu'ils sont tous atteints d'une maladie, cela ne changerait rien au fait qu'ils sont des citrons, ni non plus du reste à notre façon de les dénommer. Si les citrons sont des citrons, c'est parce qu'ils sont produits par une espèce d'arbre programmée pour les engendrer et parce qu'ils présentent une structure moléculaire tout à fait spécifique que l'on pourrait ou devrait pouvoir préciser de manière objective. Autre caractéristique des espèces naturelles: elles sont sujettes, au cours de leur carrière, à des changements intrinsèques qui sont prédictibles. Les chenilles deviennent des papillons, les têtards des grenouilles et les chenilles ne donnent pas des grenouilles ni les têtards des papillons.

Pour ce qui est maintenant des artefacts comme par exemple les stylos, ils ne sont pas programmés pour évoluer d'une certaine manière (un stylo ne se transforme pas de lui-même en autre chose), ils n'ont pas de descendance naturelle, ils ne présentent aucune essence cachée (structure moléculaire originale) que l'on devrait s'efforcer de connaître pour savoir ce qu'ils sont. Leur essence sortale, ce qui fait qu'ils sont des stylos et non, par exemple, des crayons, dépend de stipulations qui sont purement fonctionnelles et nominales. Les stylos sont des stylos parce que nous avons décidé d'un commun accord d'appeler ainsi tout objet manufacturé servant à écrire ou dessiner et renfermant une certaine substance capable de laisser des traces sur du papier ou tout autre support du même genre. Si nous ne nous préoccupions pas autant des objets intervenant dans ce domaine d'activités, sans doute n'aurions-nous pas éprouvé le besoin de classer et dénommer différemment les stylos et les crayons qui ne se différencient que par la matière constituant ou alimentant la mine. Cette distinction est parfaitement relative et culturelle étant donné que le critère sur lequel elle repose ne joue aucun rôle dans d'autres domaines (nous classifions par exemple tous les paillasons comme des paillasons sans tenir compte de la matière, naturelle ou non, des poils qui les composent). Les traits sortaux des artefacts ne renvoient donc à aucune essence interne qui ferait que nous les rangeons dans telle ou telle catégorie, ils ne sont fonction que des intérêts que nous leur attribuons et que de certaines caractéristiques externes, notamment de fabrication, que nous leur imposons.

Quelle relation y a-t-il entre l'identité sortale d'un particulier et son identité numérique? Par identité numérique on désigne le fait qu'un particulier est identique à lui-même. Cette relation qui peut paraître triviale (et qui effectivement l'est) est cependant loin d'être anodine. Tout le problème est en effet de **savoir quand deux occurrences dans le temps (et dans l'espace) d'un particulier sont des occurrences du même particulier**, ou, pour dire les choses autrement, de savoir **quels critères permettent de décider quand une entité continue à exister**. Cette question a fait couler beaucoup d'encre et n'a pas fini d'en faire couler étant donné que les situations paradoxales que l'on peut imaginer ou rencontrer ne manquent pas (cf. notamment la fameuse énigme du bateau de Thésée).

Concernant les prédicats sortaux, on distingue les **prédicats sortaux de phase** (chrysalide, adolescent, célibataire, champion du monde de boxe 1996 des mi-lourds, etc.)⁴ qui ne s'appliquent pas de façon continue à un particulier et les **prédicats sortaux de substance** qui s'appliquent à lui tout au long de sa carrière⁵. Ce point précisé, si l'on revient au problème des relations entre identité numérique et identité sortale, il semble difficile de ne pas souscrire à la thèse dite de **dépendance sortale** (D.Wiggins 1980) qui stipule que **l'identité sortale de substance est une condition nécessaire d'identité numérique**. Cette thèse prévoit que pour que tel zèbre par exemple soit le même zèbre il faut qu'il soit au minimum un zèbre. Cette condition n'est bien entendu pas une condition suffisante d'identité car il ne suffit pas que deux occurrences de particuliers satisfassent au trait sortal "être zèbre" pour que ces deux occurrences soient numériquement identiques.

⁴- Cf. A.Reboul 1993.

⁵- Il n'est pas toujours facile de faire le partage entre prédicats sortaux de phase et prédicats sortaux de substance. Il en va ainsi de la dénomination «un prince» que nous traitons comme un prédicat sortal dans M.Charolles & C.Schnedeker 1993, ce que contestent G.Kleiber (à par.) ainsi que W. de Mulder (XXXX) et L.Tasmowski-De-Ryck & W. de Mulder (à par.). Le malentendu vient du fait qu'avec les titres héréditaires on a du mal à décider s'ils renvoient à des attributs permanents ou non. Notre commentaire laisse clairement entendre que nous avons fait le choix de la permanence, ce qui est effectivement discutabile.

Si on accepte cette thèse, ce qui semble difficilement évitable⁶, il en résulte immédiatement que **les traits sortaux constituent des attributs qu'un particulier ne peut pas ne pas satisfaire tout au long de sa carrière sans cesser d'être ce particulier** (cf. P.Engel 1989). Tel zèbre ne peut en effet continuer à être le même zèbre s'il ne satisfait plus aux critères qui font qu'il est un zèbre car, s'il se transformait en girafe, il ne serait plus le même, étant donné qu'il aurait cessé d'être un zèbre. L'identité numérique dépend donc de l'identité sortale en ce sens que pour qu'un zèbre particulier puisse continuer à être le même il faut d'abord qu'il soit un zèbre. De même, l'histoire du bateau de Thésée constitue un paradoxe parce que avec les planches récupérées du bateau original on recompose quelque chose qui est un bateau et parce que les planches du bateau original que l'on remplace par des neuves respectent la forme du bateau dans lequel elles sont insérées. Si au lieu d'avoir deux bateaux sur les bras on avait un bateau et un chalet il n'y aurait aucune difficulté à décider que le chalet n'est pas le bateau de Thésée. Quant à savoir si le bateau dont on a changé la totalité des planches est encore le bateau de Thésée, les avis sont partagés ... (cf. S.Ferret 1996).

Les philosophes qui s'intéressent aux questions d'identité se préoccupent de savoir ce qui fait qu'une chose est réellement telle chose et non pas telle autre et ce qui peut faire qu'elle continue ou cesse d'être la même. Ils cherchent à établir ce que sont les êtres en eux-mêmes, indépendamment de nos intérêts, de nos modes de perception (d'où leur penchant pour Terre-Jumelle), et de la façon dont nous pouvons les appréhender dans la vie ordinaire. Ils sont donc à la recherche d'**essences** et leur projet, leur **ontologie**, relèvent de la **métaphysique** dans le meilleur sens du terme (la précision s'impose). Cette orientation explique notamment que, pour les espèces naturelles et les substances, les critères d'identité sortale qu'ils mettent en avant renvoient, pour partie, à une structure cachée qui peut être très éloignée de l'appréhension que nous avons spontanément de ces espèces ou de ces substances.

III. CONSEQUENCES POUR L'ANALYSE DES REFERENTS EVOLUTIFS.

⁶ - Les conditions de persistance des humains ou, plus généralement, des particuliers dotés ou supposés dotés d'une conscience posent des problèmes particuliers en raison du fait qu'ils sont capables de s'éprouver comme continuant à être les mêmes indépendamment de leurs

Le point qui précède a des conséquences importantes pour notre propos. Si avec les artefacts, qui n'ont pas d'autre essence que leur stipulation nominale, on peut concevoir que les critères d'identification sortale, et donc de persistance des particuliers, sont accessibles au commun des mortels via le sens ordinaire des noms les désignant, il n'en va pas de même avec les espèces naturelles dont la différenciation repose sur des traits qui ne sont pas nécessairement partagés par monsieur (ou madame) tout le monde. De là, il découle un risque de malentendu dans l'usage que l'on peut faire de la notion d'identité sortale dans les discussions linguistiques. Cette notion, dans son acception philosophique originelle, est, comme on vient de le voir très exigeante, et lorsque par exemple on l'applique, dans le sens qui est celui des philosophes, à 2:

2- Prenez quatre pommes. Pelez-les, coupez-les et évidez-les. Faites-les cuire pendant une 1/2 heure, broyez-les jusqu'à ce qu'elles soient complètement réduites et, après les avoir laissé refroidir, servez-les avec des petits gâteaux.

on s'aperçoit immédiatement qu'elle conduit à des appréciations qui contredisent ce que nous affirmons dans M.Charolles & C.Schnedecker (1993), à savoir, je le rappelle, que le pronom, s'il ne maintient pas l'identité sortale des pommes, maintient cependant un trait contribuant à cette identité.

Il faut en effet bien voir tout d'abord que lorsque l'on fabrique de la compote avec des pommes, le produit obtenu est un mélange résultant de l'addition d'eau, de sucre, etc. qui ne présente plus la consistance de la chair des pommes et qui n'a plus la même composition chimique. Enfin, la compote de pomme est un artefact (une préparation répondant à des motivations alimentaires externes) qui ne correspond pas du tout à un stade inscrit dans l'évolution naturelle des pommes. Par ailleurs, le fait que nous appelions compote (et non coulis, purée ou brandade) la compote de pomme renvoie à des différences dans les techniques de préparation (instruments utilisés, produits entrant dans la composition, cuisson ou non, etc.) qui dépendent de nous et non de la nature intrinsèque du produit obtenu. Si donc, comme on est en droit de le supposer, un lecteur qui lit 2, en arrive, à la fin, à concevoir que ce dont il est question, présente tous les traits stipulés par la définition de ce terme et satisfait à l'essence

apparences corporelles (cf. S.Ferret 1993 et pour une approche linguistique M.Charolles à par.b).

nominale (cf. ci-avant) de ladite compote, alors il devrait être clair pour lui que les quatre pommes initiales ont disparu sortalement et donc individuellement, et que la clause de sauvegarde que nous prévoyons ne tient pas.

Passons maintenant à notre argumentation à propos des exemples:

3- *L'étudiante effaça un fichier puis le remplaça par un autre*

4- *Le plâtrier boucha un trou dans la cloison puis **le** recouvrit de peinture.*

5- *L'employé enleva une tache sur le pantalon puis **la** brossa.*

6- *Les soldats rasèrent une colline puis ils **la** couvrirent de barbelés.*

L'idée consistant à dire, comme je l'ai rappelé un peu plus haut, qu'il y aurait, dans chacun de ces exemples, "implication" que l'on continue à parler des mêmes particuliers quoique ils aient disparu, n'est, elle aussi, pas défendable au regard des critères d'identité tels que les philosophes les définissent. Si des particuliers ont été annihilés, il est en effet exclu qu'ils puissent avoir une quelconque identité sortale (ce que nous reconnaissons du reste parfaitement dans M.Charolles & J.François à par.). Or la thèse de la dépendance sortale, qui stipule que pour être un particulier numériquement déterminé il faut d'abord être un particulier d'une certaine sorte (cf. II.), interdit par avance qu'un certain particulier puisse continuer à être le même s'il n'est plus rien du tout. Si l'on admettait cette possibilité, cela reviendrait à postuler que ce qui constitue l'essence de ce particulier échappe à toute étiquette sortale, ce qui, pour le coup, impliquerait qu'il est un inconnaissable et replongerait dans la mauvaise métaphysique.

IV. CONFORMITE AU STEREOTYPE ET SYMPTOMES DE REIDENTIFICATION.

Il n'est pas sûr que l'interprétation d'exemples comme 2, 3, 4, 5 et 6 provoque chez les lecteurs des interrogations approfondies mais, même à supposer que de tels exemples suscitent des questions dans l'esprit de ceux qui pourraient être amenés à les rencontrer, celles-ci n'ont certainement pas grand chose à voir avec les problèmes discutés par les philosophes dans leur recherche de l'essence des particuliers. Il est en effet exclu que les sujets qui ont à se mettre très rapidement d'accord sur une certaine chose dont ils veulent parler se livrent à des raisonnements du genre de ceux évoqués dans la partie précédente. Il ne s'agit pas de nier que les lecteurs de 2 par exemple modifient au fur et à mesure que le texte progresse la

représentation schématique qu'ils se font du référent initial et qu'ils évaluent d'une certaine façon la conformité de cette représentation avec la présentation qu'en offre le discours. De là à imaginer cependant que cette évaluation repose sur des conditions aussi strictes que celles auxquelles on peut aboutir lorsque l'on s'adonne à une investigation méthodique et critique sur ce qui constitue véritablement l'identité des particuliers, il y a une marge.

Plutôt donc que de chercher à coller aux critères ontologiques permettant de définir (si cela est possible) ce que sont vraiment les espèces naturelles, il vaut mieux considérer d'emblée que **l'identification des référents dans la communication** et surtout leur **réidentification dans le fil du discours** reposent sur des **critères psychologiques et sociologiques** qui ont plus à voir avec les **stéréotypes** qu'avec les essences sortales. Le stéréotype (cf. H.Putnam 1975) activé par l'occurrence d'une dénomination sortale du genre "pomme" regroupe une collection de traits associés par le sens commun à une espèce d'entités. Ces traits ne sont ni nécessaires ni suffisants pour garantir l'identité sortale (au sens strict) des particuliers, ils captent simplement le fait que, par défaut, nous nous représentons communément une pomme comme une entité satisfaisant certains **attributs prototypiques**.

Les stéréotypes, contrairement aux essences sortales, ne sont pas d'une nature différente selon qu'ils concernent des espèces naturelles, des substances ou des artefacts. Les attributs qu'ils regroupent ne sont par ailleurs pas inséparables, ils ne forment pas, comme les traits sortaux, un ensemble qui devrait être satisfait en bloc. Ces attributs n'ont de surcroît pas tous la même importance, certains apparaissant comme plus proéminents et plus cruciaux que d'autres. Par exemple, toujours à propos des pommes, on peut concevoir que la couleur, le grain de la peau, la saveur, constituent, pour les particuliers de cette espèce, des critères d'identification plus décisifs que par exemple la forme de leur queue, car ils permettent de les différencier des poires avec lesquelles ces fruits sont communément associées dans notre culture. Ces critères ont également un caractère **fonctionnel** car ils sont liés à l'usage que nous faisons habituellement des pommes dans l'alimentation. Les attributs stéréotypiques sont enfin **sensibles au contexte**: dès lors par exemple qu'il est question de préparation culinaire, comme c'est le cas dans 2, certaines caractéristiques des pommes ressortent plus que d'autres étant donné qu'il n'y a pas, en la matière, une gamme de possibilités considérable. C'est ce qui se passe vraisemblablement avec 2 qui focalise immédiatement l'attention sur la chair des fruits (sur sa consistance, son degré d'acidité, etc.) et non sur leur forme, leur couleur, ou le grain de

leur peau (il en irait bien entendu différemment s'il s'agissait de peindre une nature morte avec des pommes).

Ces considérations sont très éloignées de celles évoquées dans la partie précédente. Il n'est en effet plus question de l'origine arboricole des pommes, ni du maintien de la composition chimique de leur matière constitutive, ni non plus, évidemment, de savoir ce qui se passerait sur une quelconque version de Terre-Jumelle. Les opérations intervenant dans l'interprétation référentielle de 2 ne suscitent pas, de toute évidence, des interrogations de ce genre. Pour décider s'ils ont bien encore affaire aux mêmes particuliers les sujets s'appuient sur certains indices qui fonctionnent comme des **symptômes** de continuité et non comme de véritables **critères** d'identité. S.Ferret (1996), à qui j'emprunte cette distinction, insiste à plusieurs reprises sur la différence qu'il y a entre la question, éminemment métaphysique, consistant à se demander ce qui fait que tel particulier demeure le même, et le **problème épistémique** (psychologique) consistant à se demander sur quels indices nous nous fondons pour décider que, dans tel ou tel contexte, deux occurrences d'une chose qui subit des changements sont deux occurrences de la même chose. Dans 2, le contexte culinaire focalise très vite l'attention des lecteurs sur une dimension stéréotypique bien déterminée des pommes initiales, à savoir leur chair, leur "contrepartie massive", et, tant que cette contrepartie demeure, cela suffit pour rendre accessible les pommes de départ.

Avec 2, c'est l'ensemble du texte qui participe à la focalisation progressive sur un attribut stéréotypique du patient et qui centre l'attention du lecteur sur ce seul **symptôme de permanence**. Dans les exemples 3, 4, 5 et 6 qui sont plus dépouillés c'est le prédicat transformateur qui remplit cette fonction. Lorsque l'on examine les verbes qui figurent dans ces exemples on s'aperçoit très vite que l'"implication" que nous relevons dans M.Charolles & J.François (à par.), à savoir le fait que la seule chose qui demeure du patient initial est le site qu'il occupait antérieurement, n'a rien de fondamentalement mystérieux. Les verbes *effacer*, *boucher*, *enlever* et *raser*, aussi bien que leurs objets respectifs (*un fichier*, *un trou*, *une tache*, *une colline*) ont tous une dimension spatiale. Un fichier occupe une certaine zone dans un registre et l'effacer c'est rendre cette zone disponible pour d'autres usages. De même, un trou ou une tache délimitent une certaine étendue sur un certain support et il est normal que, lorsqu'on en vient à les boucher ou à les enlever ils demeurent à travers cette étendue. Il en va encore de la même façon avec une colline dont la représentation stéréotypique active un

schéma figuratif du type forme proéminente, relief émergeant, ligne convexe, plutôt qu'un attribut comme la matière⁷. Partant de là, il n'est pas étonnant non plus, comme nous le relevons dans M.Charolles & J.François (à par.), que 6:

6- Les soldats rasèrent une colline puis la couvrirent de barbelés.

passer mieux que:

7- Les soldats rasèrent une colline puis l'étendirent dans la vallée.

dans la mesure où le prédicat de la seconde phrase focalise sur une zone du référent qui n'est pas activée dans la première phrase. 8:

8- Louis brûla une chaise puis la ramassa avec une balayette.

que nous mentionnons comme problématique s'explique de la même façon. Dans le sens commun, l'action consistant à brûler est associée à l'idée d'annihilation complète pour la simple raison que les émanations gazeuses résultant de cette opération ne jouissent pas d'une consistance matérielle aussi tangible que les autres matériaux (cf. l'opposition avec le broyage qui laisse des traces tout à fait concrètes). Même si la combustion d'une chaise donne des cendres, celles-ci ne constituent pas un symptôme de continuité aussi efficace que la chair des pommes dans la recette de compote. Naturellement, si la majorité des chaises étaient composées d'une armature métallique supportant des parties en bois, nous aurions certainement une autre représentation de la chaise prototypique, et sans doute serions-nous disposés à admettre sans broncher un énoncé comme:

9- Louis brûla une chaise puis l'accrocha à un clou au-dessus de son établi.

étant donné que l'effet du feu sur les chaises ne nous apparaîtrait plus comme ayant les mêmes conséquences.

V. LA PERMANENCE DU TOPIQUE DANS L'ESPRIT DU LOCUTEUR ET DES INTERPRETANTS.

Comme je l'ai souligné dans la partie précédente, l'idée consistant à penser qu'il puisse y avoir maintien de l'identité numérique d'un particulier alors que celui-ci ne présente plus aucun de ses traits sortaux originels est antinomique avec la thèse de dépendance sortale. Cette idée repose néanmoins sur une intuition qui est, je crois, **linguistiquement** correcte mais que la

⁷ - Des noms comme *boule* ou *tas* mettraient par contre l'accent sur la masse constitutive.

conception de la référence sous-jacente à notre travail sur les prédications transformatrices et leur incidence sur les possibilités de reprise pronominale (M.Charolles & J.François à par.) ne permet pas d'asseoir correctement.

Revenons encore une fois à ce qui peut se passer dans l'interprétation de 2. La première phrase demande à l'interlocuteur de fixer dans un monde potentiel (une version conjecturale du monde réel) un ensemble composé de quatre pommes. Tout se passe dans la tête de l'interprétant qui est invité à extraire sur la classe des entités répondant à l'étiquette catégorielle "pomme" quatre exemplaires quelconques. Si cette opération aboutit, et on ne voit pas ce qui pourrait empêcher qu'elle aboutisse, les quatre exemplaires quelconques supposés sélectionnés mentalement par le lecteur, deviennent des particuliers, en l'occurrence les quatre pommes qu'il aura choisies. Le prédicat de la phrase accueillant l'indéfini (*prenez*) suffit en effet à ancrer dans le modèle associé au discours quatre exemplaires spécifiques d'entités appartenant à la classe des pommes. Une fois que l'on a actualisé (toujours mentalement) ces quatre entités elles ne flottent plus comme le poisson de L.Karttunen (1976) que John espère attraper pour son dîner. Il n'est donc pas question avec 2 de référents ou d'objets de discours, ni non plus d'usage attributif à la K.S.Donnellan (1966). A la suite de l'interprétation de la première phrase, le lecteur a en tête une certaine **représentation** de ces quatre pommes. Cette représentation est transitive en ce sens qu'elle vise des **entités supposées exister en dehors de la pensée** du locuteur et des lecteurs, ce qui est le propre des représentations (cf. J.Searle 1985). L'expression désignative projette donc des êtres déterminés qui ne sont pas directement accessibles dans l'environnement immédiat des participants à la communication mais seulement dans une version du monde réel dans laquelle les lecteurs en viendraient à les *prendre* (au sens littéral) pour en faire quelque chose.

A ce stade de l'interprétation de 2, le lecteur a donc présent à l'esprit un ensemble composé de quatre existants spécifiques qui ne présentent aucun mystère quant à leur espèce, le mode de détermination utilisé précisant qu'ils satisfont à l'étiquette sortale "pomme". Les quatre pommes fixées à la suite de l'interprétation de la première phrase de 2 sont immédiatement saillantes dans la représentation des états de choses dénotés car elles sont seules à exister dans le modèle des entités actualisé par le discours. Comme elles sont parfaitement catégorisées, tout les prédispose à faire l'objet d'un renvoi à l'aide d'un pronom personnel de troisième personne. Les pronoms personnels de troisième personne sont en effet,

comme beaucoup d'auteurs y ont insisté (cf. notamment G.Kleiber 1994), spécialisés dans le renvoi à des entités qui sont au centre de l'attention des interlocuteurs (différence avec les SN démonstratifs et définis) et qui sont parfaitement catégorisées (différence avec le pronom démonstratif "cela/ça" ou certaines anaphores nulles⁸). Rien d'étonnant donc à ce qu'on trouve dans la suite du texte: *Pelez-les, coupez-les ... évidez-les ... faites-les ...* " etc.

Comme beaucoup d'auteurs y ont également insisté (cf. là encore G.Kleiber 1994), la reprise par un pronom dans une chaîne de référence marque qu'il y a **continuité topicale** et, lorsque l'on a, comme dans 2, des reprises à répétition, la focalité du référent va en se renforçant au fur et à mesure que le texte avance, le lecteur se voyant en quelque sorte confirmé dans son intuition que l'on continue bien à lui **parler de la même chose**. Cette intuition est un **effet purement psychologique** que l'on n'a bien entendu aucune raison de prendre en considération lorsque l'on s'interroge, d'un point de vue philosophique, sur les conditions de persistance des particuliers sous le changement. Dès lors, par contre, que l'on se préoccupe de discours faisant état des transformations d'un individu, il en va tout autrement. On peut en effet concevoir que, dans les contextes du type de 2, le lecteur en vient peu à peu à perdre partiellement le contact avec l'étiquette sortale sous laquelle les particuliers dont on rapporte les changements ont été introduits dans le texte. Cette perte de contact ne s'accompagne cependant pas nécessairement du sentiment que le texte change de sujet ou n'a plus d'attache référentielle. Le lecteur, tout en ne sachant plus exactement de quelle sorte de particuliers on lui parle, peut être convaincu, en raison justement de l'usage répété des pronoms, que l'on continue à l'entretenir de la même chose.

Bien entendu, il n'est pas question de prétendre que le lecteur de 2 finit par oublier complètement qu'il est question de pomme dans cette recette. Ce qui l'intéresse, et à quoi le contraint la compréhension juxtalinéaire du texte, c'est finalement de calculer à chaque étape l'état des choses dont il est question dans le texte. Son attention est captée par l'actualisation de la représentation qu'il se fait de la situation dénotée et il ne se préoccupe pas de savoir si de modifications en modifications les choses qu'il manipule présentent encore les propriétés stéréotypiques associées à leur étiquette sortale originelle et si donc cette étiquette leur est encore applicable. Les reprises pronominales à répétition fonctionnent comme un **symptôme**

⁸ - Cf M.Charolles à par. c.

de permanence et leur occurrence libère l'interprétant de la tâche consistant à devoir statuer sur le degré d'adéquation identitaire de l'étiquette sortale initiale. Elles lui permettent de se consacrer à l'actualisation de sa représentation du référent sans avoir à se demander si cette représentation correspond encore à quelque chose que, hors du contexte envisagé, on pourrait appréhender comme étant du type sous lequel ce référent a été introduit.

Ce fonctionnement induit une conception de la référence dans laquelle les **référents sont** (partiellement) **détachables de leur mode de présentation** et donc à admettre qu'ils puissent se réduire, dans des contextes du genre de 2, à un simple **point d'ancrage existentiel** auquel n'est associé, de manière nécessaire, aucun attribut descriptif. Les philosophes contemporains ont pour la plupart rejeté l'idée que les référents puissent être de purs supports existentiels logiquement indépendants de leurs traits qualitatifs et notamment sortaux. Pour G.Frege et les néofregéens comme J.Searle, les référents sont inséparables de leur mode de présentation et B.Russell⁹, quoique défendant des positions différentes de G.Frege, ironise sur ceux qui ne voient dans les référents qu' "un crochet invisible d'où pendraient les propriétés comme des jambons d'une poutre de ferme" (1961, p. 200). Cette théorie est philosophiquement indéfendable, expliquent-ils, dans la mesure où concevoir les référents comme des **particuliers nus**, comme des constantes abstraites dépourvus de toute propriété descriptive, conduit inévitablement à postuler l'existence d'inconnaissables et donc ramène à la pire des métaphysiques. Cet argument n'est pas contestable et il n'est pas question de le contester. Seulement, lorsque l'on s'intéresse aux phénomènes de compréhension et de production des discours rapportant des changements affectant des référents, on ne peut faire abstraction des facteurs psychologiques, comme la mémoire, qui pèsent sur le comportement des sujets parlants.

On objectera que les linguistes n'ont pas à se préoccuper de savoir comment et pourquoi les sujets qui par exemple lisent un texte peuvent en arriver à oublier partiellement ou totalement sous quelle étiquette sortale une certaine entité dont on leur parle a été introduite dans le discours. Les choses ne sont toutefois pas si simples. Les linguistes ne peuvent en réalité complètement ignorer cette dimension de l'interprétation, ou renvoyer la balle dans le

⁹ - B.Russell reconnaît avoir soucrit lui-même à une telle théorie dans sa période d'«innocence matinale».

terrain des psychologues, étant donné que c'est l'occurrence du pronom et le type de renvoi qu'il est à même d'instituer qui favorise, si ce n'est provoque, ce genre d'effet. Une description des pronoms qui passerait à côté de cette fonction et qui n'en mesurerait pas toute la portée au niveau de la rentabilité d'usage de cet outil dans le système des formes de reprise du français manquerait quelque chose d'essentiel. Ignorer cette dimension risque aussi de conduire à des prédictions d'acceptabilité qui ne sont pas conformes à la réalité et donc de susciter des explications qui ne sont pas pertinentes.

Ce danger n'apparaît pas crucialement avec 2 étant donné que l'on peut fort bien expliquer pourquoi le pronom continue à être recevable dans la dernière phrase, sans envisager qu'il y ait perte de contact avec l'étiquette sortale du référent initial. Dès lors que l'on adopte une analyse en termes de stéréotype, il est en effet possible de dire, comme je l'ai fait un peu plus haut, que les quatre pommes du départ demeurent accessibles en tant que telles vu qu'elles subsistent par le biais d'un de leur constituant contextuellement proéminent, à savoir leur chair. Si on envisage par contre le passage suivant extrait d'une recette (non fabriquée) de gratin de queues d'écrevisses:

10- "Prenez les têtes (de 24 écrevisses), mettez-les par 3 ou 4 dans le mortier pour les réduire en pâte à l'aide d'un pilon de grès ou de marbre. Au fur et à mesure qu'elles sont écrasées, portez-les dans une casserole. Quand ce travail est fini, couvrez-les au ras, avec de l'eau de court-bouillon pour les y faire mijoter pendant 20 minutes sur un feu doux. Remuez-les ... » (Les recettes d'une grand-mère, Renée. de Grossouvre)

on a beaucoup plus de mal à lui appliquer une analyse du type de celle que je viens d'évoquer. Il n'est cette fois-ci plus possible d'arguer que les têtes d'écrevisses d'abord réduites en « pâte » sont encore accessibles par le truchement de cet indice. Après que ladite pâte a mijoté pendant 20 minutes dans un court-bouillon, la chair des têtes des écrevisses a en effet peu de chances d'être saillante (et encore moins les têtes elles-mêmes) dans la représentation schématique que nous nous faisons de la situation à la fin de cet extrait. Si par conséquent nous nous en tenions aux seules transformations subies par les têtes d'écrevisses évoquées dans ce passage, notre sentiment linguistique devrait être choqué à la lecture de *remuez-les*, ce qui, me semble-t-il,

n'est pas le cas¹⁰. La raison en est qu'il nous importe finalement peu de savoir si l'état dans lequel se trouvent les têtes d'écrevisses à ce point du discours correspond encore à quelque chose que nous serions disposés à considérer, hors contexte, comme des têtes d'écrevisses. L'occurrence du pronom marquant qu'il est toujours question de la même chose, cela suffit, apparemment, pour que nous nous sentions autorisés à poursuivre dans la ligne de l'interprétation développée jusque-là.

Dans M.Charolles & C.Schnecker (1993) nous expliquons que l'emploi du pronom dans la troisième phrase de 11:

11- Prenez quatre morceaux de sucre. Faites-les fondre dans de l'eau et portez-les à ébullition.

est difficilement acceptable non pas parce que "après l'application du prédicat *faire fondre* ... les morceaux de sucre ne sont plus perceptibles", mais parce que "la contrepartie massive des morceaux de sucre dissous n'est pas saillante" (p. 123). Cet argument n'est pas négligeable mais il n'est pas sûr qu'il soit décisif. L'inacceptabilité de 11 tient aussi au fait que le texte est insuffisamment développé pour que l'on en vienne à "oublier" que l'on a affaire à des morceaux de sucre. Lorsque l'on étoffe 11 comme suit (il n'y a guère d'autre possibilité que fantaisiste):

11'- Prenez quatre morceaux de sucre. Blanchissez-les en les passant au four, râpez-les, pilez-les, faites-les fondre dans de l'eau, remuez-les lentement et portez-les à ébullition.

on obtient un texte qui passe nettement mieux. Cette comparaison montre bien l'importance du recours répété aux reprises pronominales qui forcent d'une certaine façon le lecteur à considérer qu'il est encore question de la même chose, et cela malgré les changements drastiques que cette chose est censée endurer.

VI. LE POUVOIR DES PRONOMS EST-IL SANS LIMITE ?

¹⁰ - Cet extrait, comme du reste beaucoup d'autres dans le livre dont il est tiré, n'est pas un modèle de rédaction, mais je ne crois pas que la reprise pronominale après *remuez* dans 10 soit de nature à arrêter le lecteur, même vigilant.

Prétendre, comme je viens de le faire, que les pronoms sont capables de conforter chez les interprétants le sentiment qu'un particulier continue à exister comme le même alors qu'il ne présente plus aucun des attributs stéréotypiques attachés à l'étiquette sortale sous laquelle il a été fixé dans le discours, tend à suggérer que leur usage dans les contextes évolutifs n'est soumis à aucune contrainte. Tout en reconnaissant que les pronoms offrent une large marge de manoeuvre ontologique¹¹, leur usage, même répété, ne suffit pas à rendre acceptables tous les emplois que l'on peut imaginer. Pour s'en convaincre il n'est qu'à considérer la version modifiée de 10 qui suit:

10'- Prenez les têtes (de 24 écrevisses), mettez-les par 3 ou 4 dans le mortier, pour les réduire en pâte à l'aide d'un pilon de grès ou de marbre. Au fur et à mesure qu'elles sont écrasées, portez-les dans une casserole. Quand ce travail est fini, couvrez-les au ras, avec de l'eau de court-bouillon pour les y faire mijoter pendant 20 minutes sur un feu doux. Remuez-les, retirez-les du feu, et disposez-les sur le rebord d'un plat.

dans laquelle le pronom objet de la dernière phrase est très difficilement recevable. Si le lecteur peut être disposé à admettre que l'on remue puis retire du feu des têtes d'écrevisses transformées en pâte et recouvertes d'eau il est par contre tout à fait impossible, qu'après ces traitements, il accepte sans sourciller que l'on puisse les disposer sur le rebord d'un plat. Le pronom n'est en fait possible que si la prédication dont il est un des participants est compatible avec l'état dans lequel se trouve l'entité au moment où il apparaît. C'est encore le cas avec *remuer* et *retirer* mais cela ne l'est plus avec l'action dénotée dans la dernière phrase car, à ce stade des opérations culinaires, ce dont il est question ne se prête pas à l'action dénotée¹². Quel que puisse le sentiment du lecteur sur l'identité de ce dont il est question au moment où il prend connaissance de cette phrase, qu'il estime que ce dont il retourne, à ce point du discours, ce sont encore des têtes d'écrevisses ou qu'il estime que l'on est passé à autre chose, n'a aucune incidence sur son jugement. Ce qu'il sait c'est que ce référent, dans l'état où il se

¹¹ - Dès lors que l'on aborde les problèmes d'identité dans une perspective non métaphysique (cf. ci-avant), la référence à l'ontologie risque de prêter à malentendu. Le terme demeure cependant commode quand on veut faire allusion aux attributs des référents qui font que nous les appréhendons "psychologiquement" comme des sortes de quelque chose. Pour être plus précis, il faudrait préciser, comme nous le faisons dans M.Charolles et J.François (à par.), que l'ontologie dont il est question est une ontologie "naturelle" ou "qualitative".

¹²- Le cas est différent de celui illustré par 11' où les morceaux de sucre, parce que dissous dans de l'eau, peuvent parfaitement être portés à ébullition.

trouve, n'est pas compatible avec l'action demandée et cela suffit pour susciter le rejet de cet emploi.

Pour mesurer les limites qui pèsent sur l'usage des pronoms dans les contextes évolutifs, il est aussi intéressant de se demander pourquoi, dans les textes non fabriqués rapportant des changements, le rédacteur en vient à recourir à une autre forme de désignation. A cet égard la (vraie) suite de 10 est révélatrice:

*10 (suite)- "Prenez les têtes (de 24 écrevisses), mettez-les par 3 ou 4 dans le mortier, pour les réduire en pâte à l'aide d'un pilon de grès ou de marbre. Au fur et à mesure qu'elles sont écrasées, portez-les dans une casserole. Quand ce travail est fini, couvrez-les au ras, avec de l'eau de court-bouillon pour les y faire mijoter pendant 20 minutes sur un feu doux. Remuez-les pour que **cette pâte** se délaie, puis passez au travers d'une passoire-tamis fine posée sur un récipient. ... (Les recettes d'une grand-mère, R. de Grossouvre)*

Plusieurs raisons convergentes expliquent que l'auteur ait préféré *remuez-les pour que **cette pâte** se délaie*, plutôt que *remuez-les pour qu'elles se délaient* qui aurait été difficilement recevable.

Tout d'abord, on notera que l'argument développé à propos de 10' ne peut pas être invoqué ici car le prédicat *délayer* est parfaitement compatible avec le référent dans l'état pâteux où il se trouve à ce point du texte. Le pronom, si notre raisonnement était exact, devrait donc être possible, ce qui n'est pas le cas. Si le pronom, passe mal avec *délayer*, c'est parce qu'il est en fait incompatible avec le référent dans son état originel, non transformé, de têtes d'écrevisses. Il faut donc supposer que quelque chose dans la formulation *pour qu'elles se délaient* ramène à cet état initial et remet si l'on peut dire les pendules à zéro. Ce quelque chose c'est le pronom sujet. Si en effet on remplace *pour qu'elles se délaient* par *pour les délayer* l'enchaînement se fait sans problème.

Comment expliquer cette dissymétrie entre pronom sujet et pronom objet ? Le pronom, qu'il soit sujet ou objet, marque que le référent visé est saillant dans le modèle des entités associé au discours. Il marque aussi, comme le montre bien G.Kleiber (1994), que ce référent est saillant en tant qu'actant principal et donc qu'il est envisagé dans les circonstances (le cadre) que constitue la prédication. Tout cela est cohérent avec ce que nous avons dit jusque-

là, mais n'explique encore pas pourquoi, dans 10, le pronom sujet passerait moins bien que le pronom objet. Dans la version avec pronom objet (*pour les délayer*) le pronom renvoie à un patient qui, quoique saillant, subit les opérations impliquées et se trouve emporté dans la chaîne des actions successivement évoquées par le texte. La version avec pronom sujet (*pour qu'elles se délaient*) ramène par contre au premier plan les têtes d'écrevisses. La construction pronominale de type neutre a une valeur autoaccusative ¹³, elle présente les dites têtes d'écrevisses comme la source du procès et non plus comme la victime. Or cette modification dans la façon d'envisager le référent est de nature à éveiller la vigilance ontologique du lecteur. Tant que l'attention de celui-ci est concentrée sur la suite des transformations affectant les têtes d'écrevisses initiales, il n'a en effet pas de raison fondamentale de s'interroger sur leur identité, il lui suffit de comprendre qu'il est toujours question de la même chose, ce qui fait que *délayez-les* passe sans difficultés. A l'inverse, dès lors que l'on en vient à imputer une certaine action à "la chose" qui a justement fait les frais de toutes ces transformations, la question se pose de savoir si ladite chose est, en elle-même, en tant qu'elle relève de telle ou telle sorte, en état de l'accomplir.

Pourquoi, dans la version originale, l'auteur a-t-il préféré la formulation avec un SN démonstratif *remuez-les pour que cette pâte se délaie* plutôt que la formulation avec pronom objet *remuez-les pour les délayer* qui, comme on vient de le voir, était possible ? L'emploi de la construction avec pronom objet aurait continué à focaliser l'attention sur la chaîne des transformations affectant les têtes d'écrevisses. Or la préparation visée est un gratin de queues d'écrevisses dans la composition duquel les têtes ne servent jamais qu'à la fabrication d'un coulis destiné à napper l'ingrédient principal avant la mise au four. Dans la partie du texte consacrée à cette phase de la préparation, les queues des écrevisses jouent le rôle de topique, néanmoins ce topique n'est que transitoire et l'auteur tient à faire comprendre au lecteur que ce à quoi il faut arriver c'est précisément à un coulis de tête d'écrevisses. Dans l'épisode consacré à la préparation de ce coulis la pâte, à la différence des têtes d'écrevisses, n'est pas proéminente. Elle est évoquée comme un but à atteindre au début de l'extrait (*pour les réduire en pâte*) mais le N n'est pas déterminé, il n'y a pas référence et l'entité n'est pas fixée dans le modèle de la situation dénotée par le discours. Lorsque donc la rédactrice ressent le besoin

¹³ - Cf. M.Riegel, J.C.Pellat & R.Rioul 1994 p. 260. P. Le Goffic 1993, p. 309 et suiv., parle, dans le même sens, d'"accusatif réflexif".

d'attirer l'attention sur la pâte, il faut qu'elle la mette dans le focus, ce à quoi sert précisément le démonstratif (cf. notamment K.Ehlich 1982, L.Tasmowski De Ryck 1990, G.Kleiber 1992)¹⁴.

VII. RECLASSIFICATION D'UN ANCIEN REFERENT OU PROMOTION D'UN NOUVEAU REFERENT ?

Dans la suite de l'extrait 10, l'emploi de *cette pâte* puis de *ce coulis*:

*10 (suite)Remuez-les pour que **cette pâte** se délaie puis passez au travers d'une passoire tamis fine posée sur un récipient. Appuyez le résidu (sic) avec le pilon, réservez **ce coulis**....*

pose un problème intéressant qui consiste à se demander si ces SN introduisent un nouveau référent ou s'ils se contentent de **reclassifier** les têtes d'écrevisses initiales en entérinant les transformations qu'elles ont subies. L'examen de cette question exigerait un autre article. Je n'en dirai ici qu'un mot en me limitant à 10 et aux éléments d'analyse évoqués dans les parties précédentes¹⁵.

Je ne crois pas que dans ce type d'emploi il soit possible de parler de reclassification. Les descriptions démonstratives ne présentent pas sous un autre de leur aspect les 24 têtes d'écrevisses introduites au début de l'extrait. Elles fixent dans le discours de nouveaux référents qui ne sont bien sûr pas flambant neufs (comme dirait E.Prince 1981) puisque les têtes d'écrevisses entrent dans la composition de ces entités. Mais cela n'implique nullement que l'on continue à avoir affaire à la même chose vue sous un angle différent.

¹⁴- L'interprétation des SN démonstratifs se faisant par le truchement du contexte d'énonciation (en l'occurrence au cotexte) rompt avec le cadre prédicatif, de sorte que les entités désignées sont envisagées indépendamment des opérations dans lesquelles elles se trouvent impliquées. W. de Mulder et L.Tasmowski-De-Ryck à par. insistent à juste titre sur l'incidence de cette particularité du fonctionnement des descriptions démonstratives dans les contextes évolutifs.

¹⁵- Cette partie constitue un début de réponse à D.Apothéloz & M.J.Reichler-Béguelin (1995).

Il n'est en effet pas question pour la rédactrice d'exprimer par le biais des descriptions démonstratives *cette pâte* et *ce coulis* comment elle apprécie subjectivement l'état dans lequel se trouvent les têtes d'écrevisses à ce stade de la recette. L'emploi de ces expressions n'a rien à voir avec les exemples du genre *un rocher ... cet abri, une voiture ... cette poubelle, un doberman ... ce monstre*, etc. qui sont habituellement signalés pour illustrer les phénomènes de reclassification. Les N utilisés (*pâte* et *coulis*) sont typiquement classifiants et non qualifiants (comme *poubelle* ou *monstre*). Ils ne sont pas syncatégorématiques comme *abri* qui implique un bénéficiaire. Ils n'ont aucun caractère métaphorique et l'on ne peut, à leur sujet, invoquer la moindre incongruité sémantique ou un quelconque déplacement de sens. Enfin, le texte fait clairement allusion à des changements qui affectent matériellement le référent alors que dans les emplois reclassifiants comme *Luc aperçut un rocher qui émergeait des dunes. Il se précipita vers cet abri* les prédicats n'impliquent aucune modification de la substance de l'entité reclassifiée.

On ne voit au demeurant pas pourquoi, dans 10, l'auteur en viendrait soudainement à nous faire part de la façon dont elle appréhende personnellement l'état dans lequel se trouvent les têtes d'écrevisses à tel ou tel stade de la préparation. La seule chose qui lui importe, encore une fois, c'est que nous suivions correctement les différentes étapes de cette préparation qui met en jeu bien entendu des ingrédients de départ mais aussi des produits obtenus à partir de ces ingrédients. A certains moments, la rédactrice focalise l'attention des lecteurs sur une série d'opérations qui portent de façon continue sur tel ou tel ingrédient déterminé. Elle recourt alors au pronom objet qui marque, comme on l'a vu, la permanence référentielle. Mais ces opérations présentées, elle passe ensuite à un autre épisode où il est question soit d'un autre ingrédient (les queues d'écrevisses), soit du produit obtenu à la suite des opérations impliquées dans un épisode précédent. Elle entérine alors les transformations matérielles subies par le référent initial en présentant le résultat comme une nouvelle entité. Il y a rupture avec la chaîne des opérations qui maintenait plus ou moins le lecteur en contact avec les têtes d'écrevisses initiales et promotion d'un nouveau référent. Les expressions utilisées à ces moments charnières ne reclassifient donc pas un référent antérieur, elles fixent un référent inédit sur lequel l'attention est désormais braquée parce qu'il va lui-même servir d'ingrédient pour de nouvelles transformations. Comme on l'a vu, le pronom objet permet de dire aux moindres frais ontologiques mais avec le maximum d'efficacité communicationnelle que ce sont encore les têtes d'écrevisses qui sont remuées ou délayées. Ces deux prédications présupposent déjà que lesdites têtes se trouvent dans un état pâteux ou liquide, mais si l'auteur ressent le besoin de parler ensuite explicitement de pâte et de coulis c'est bien la preuve qu'elle veut rompre les amarres avec le référent initial. Bref, il n'est plus question, à cette étape du propos, des têtes d'écrevisses mais d'une sauce qui va servir à napper les queues dans la préparation du gratin.

Conclusion

Lorsque nous sommes amenés à lire des textes qui font état des changements subis par un référent nous calculons au fur et à mesure que le propos avance les différents états dans lesquels il se trouve. La compréhension de ce type de textes implique que nous soyons à même de suivre mentalement l'évolution des particuliers dont ils traitent. Tout le problème est de savoir jusqu'où les interprétants sont prêts à admettre, dans ce genre de contexte, que l'on continue à leur parler de la même chose et jusqu'où les locuteurs sont autorisés à faire comme si les choses dont ils rapportent les changements demeureraient identiques à elles-mêmes.

Cette question ayant une dimension philosophique évidente il est tentant, dans un premier temps, de la reformuler en termes de conditions de persistance des particuliers sous le changement, et d'emprunter à la littérature philosophique sur l'identité un certain nombre de concepts et de thèses pour les appliquer au problème soulevé. Or le problème auquel est confronté le linguiste n'est pas de décider, en s'appuyant sur des arguments ontologiques, quand on peut considérer qu'une chose continue à être la même. La question, pour le linguiste, est de savoir comment l'on peut rapporter par le biais du discours les changements qui affectent les particuliers. Plus exactement il s'agit, pour lui, de **savoir jusqu'à quel point et à l'aide de quels moyens linguistiques on peut encore prétendre parler de la même chose alors que l'on expose les changements dont elle fait l'objet.**

Les **pronoms** sont des outils irremplaçables dans ce genre de situations. Marquant que l'on continue à parler de la même chose, ils évitent aux participants à la communication d'avoir à se mettre d'accord sur la question de savoir si les particuliers subissant des changements sont encore ontologiquement les mêmes. Ils fonctionnent comme des **symptômes de continuité** garantissant aux destinataires que le discours traite encore des mêmes objets quand bien même ceux-ci ne présentent plus parfois aucun des traits stéréotypiques qui permettraient de les identifier, hors contexte, comme étant tel ou tel. Ce pouvoir leur confère une grande **plasticité ontologique** et cette plasticité est une condition du succès de la communication: si nous devions à tout instant nous mettre au clair sur l'identité réelle des êtres dont nous souhaitons décrire l'évolution, sans doute renoncerais-nous à tenir le moindre propos à ce sujet.

Le pouvoir qu'ont les pronoms de marquer que l'on continue à parler de la même chose n'est cependant pas sans limite. Tout dépend en fait du contexte et des aspects de la situation qui sont mis en avant par le discours. A certains moments, lorsqu'il s'agit notamment de faire état de procédures ou d'actions s'enchaînant de façon strictement transitive, le pronom permet de pousser le jeu très loin, la chaîne des opérations emportant avec elle le patient. A d'autres moments il importe au contraire au locuteur de manifester qu'un autre épisode s'ouvre et donc de réactualiser le modèle des entités. Les transformations sont alors entérinées et leur résultat promu au rang d'une nouvelle entité. Mais cela est une autre affaire que le pronom ne peut exprimer.

Références bibliographiques

- ACHARD-BAYLE G., 1996, *Référence, identité, changement: la désignation des référents en contexte évolutif*, thèse, université de Nancy 2.
- APOTHELOZ D. & REICHLER-BEGUELIN M.J. 1995, « Construction de la référence et stratégies de désignation », *Tranel*, 23, 227-271.
- CHAROLLES M. & SCHNEDECKER C., 1993, « Coréférence et identité : le problème des référents évolutifs », *Langages*, 112, 106-126.
- CHAROLLES M., 1996, « Reprise pronominale et prédications transformatrices : l'interprétation de la référence pronominale à la suite du verbe "changer" », *Chronos*, 1, 1-23.
- CHAROLLES M, à par. a, « *Dracula*, les paradoxes de l'identité personnelle et les limites de la fiction » in C.Grivel ed. *Cahier de l'Herne*.
- CHAROLLES M, à par. b, « Permutation des esprits et identification des personnages », *Dé-lire*, 1.
- CHAROLLES M., à par. c, « Incidence du cotexte sur l'interprétation des anaphores. La résolution de la référence pronominale dans les contextes évolutifs impliquant des nombres », actes du colloque *Indices co(n)textuels et interprétation*, Caen, février 1996
- CHAROLLES M. & SCHNEDECKER C., à par., « *Devenir $\emptyset N$, Devenir un N, Devenir ce/leN* », actes du colloque *Prédication, Assertion, Information*, Uppsala, Juin 1996.
- CHAROLLES M. & FRANÇOIS J., à par., « A typology of transforming predicates : natural ontology and pronominal anaphora », in A. Reboul ed., *Evolving reference and anaphora : time and objects*, Amsterdam, J. Benjamins.

- DE MULDER W., 1995, « Prolégomènes à une théorie « mentaliste » des référents évolutifs » *Sémiotiques*, 8, 109-131.
- DE MULDER W. & TASMOWSKI DE RYCK L., à par., « Référents évolutifs, syntagmes nominaux et pronoms », actes du colloque *Anaphore et référence*, Nancy Septembre 1995
- DONNELLAN K.S, 1966/1975, « Reference and definite descriptions », in J.F.Rosenberg & C.Travis eds. *Readings in the Philosophy of Language*, Prentice Hall, Englewood Cliffs, 195-211.
- EHLICH K., 1982, « Anaphora and deixis: Same, Similar, or Different », in R.J.Jarvella & W.Klein eds *Speech, Place and Action*, New-York, John Wiley & Sons, 315-338.
- ENGEL P., 1989, *La norme du vrai*, Paris, Gallimard.
- FERRET S., 1996, *Le bateau de Thésée*, Paris, Minuit.
- KARTTUNEN L., 1969, « Discourse referents », reprints in J.D.Mac Cawley ed., 1976, *Syntax and Semantics: notes from the linguistic underground*, New-York, Academic Press, 363-385.
- KLEIBER G., 1992, « Anaphore-Deixis: deux approches concurrentes », in M.A..Morel, L.Danon-Boileau eds *La deixis*, Paris, PUF, 613-626.
- KLEIBER G., 1994, *Anaphores et Pronoms*, Bruxelles, Duculot.
- KLEIBER G., à par., « Sur l'emploi des pronoms en situation de référence évolutive »
- LE GOFFIC P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- PRINCE E., 1981, « Toward a taxonomy of given-new information » in P.Cole ed. *Radical Pragmatics*, New-York, Academic Press, 223-256.
- PUTNAM H., 1975, *Mind, Language and Reality*, Philosophical Papers, vol. 2, Cambridge University Press.
- REBOUL A., 1993, « Le poids des pères, le choc des fils : prédicats de phase, modificateurs et identification », *Cahiers de Linguistique française*, 14, 229-246.
- RIEGEL M., PELLAT J.C. & RIOUL R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RUSSELL B., 1961 (trad.fr.), *Histoire de mes idées philosophiques*, Paris, Gallimard.
- SCHNEDECKER C. & CHAROLLES M., 1993, « Les référents évolutifs : point de vue ontologique et phénoménologique », *Cahiers de Linguistique française*, 14, 197-227.
- SCHNEDECKER C., à par., « Evolving reference: identification and point of view », in A.Reboul ed. *Evolving reference and anaphora: time and objects*, Amsterdam, John Benjamins.

SEARLE J., 1983 (1985), *L'intentionnalité. Essai de philosophie de l'esprit*, Paris, Minit.

TASMOWSKI-DE-RYCK L., 1990, « Les démonstratifs français et roumains dans la phrase et dans le texte », *Langages*, 97, 82-100.

WIGGINS D., 1980, *Sameness and Substance*, Oxford, Blackwell.